

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness
Immeuble Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF & Mr Mourad FRADI.

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

		2015	2014
	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		44 923	44 923
Moins : amortissement		-32 230	-17 255
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>12 693</u>	<u>27 668</u>
Immobilisations corporelles		1 222 857	1 089 385
Moins : amortissement		-357 087	-116 799
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>865 770</u>	<u>972 586</u>
Immobilisations financières		194 892 153	192 069 332
Moins : Provisions		-200 000	0
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>194 692 153</u>	<u>192 069 332</u>
Total des actifs immobilisés		195 570 616	193 069 586
Autres actifs non courants	B - 3	0	520 715
Total des actifs non courants		195 570 616	193 590 301
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 091 180	712 934
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 4	<u>1 091 180</u>	<u>712 934</u>
Autres actifs courants		3 459 937	1 270 244
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 5	<u>3 459 937</u>	<u>1 270 244</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 6	11 442 151	13 830 307
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 7	298 085	333 988
Total des actifs courants		16 291 353	16 147 473
Total des actifs		211 861 969	209 737 774

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	2015 Au 31/12/2015	2014 Au 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		53 600 000	53 600 000
Réserves et primes liées au capital		120 657 065	131 836 686
Resultats reportés		15 544 275	255 114
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		189 801 340	185 691 800
Résultat de l'exercice		16 170 986	16 107 281
Total capitaux propres avant affectation	B - 8	205 972 326	201 799 081
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B - 9	1 953 695	4 301 978
Provision pour risques et charges		275 000	275 000
Total des passifs non courants		2 228 695	4 576 978
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 10	327 405	207 954
Autres passifs courants	B - 11	616 387	406 877
Autres passifs financiers	B - 12	2 717 156	2 746 884
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		3 660 948	3 361 715
Total des passifs		5 889 643	7 938 693
Total capitaux propres et passifs		211 861 969	209 737 774

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		2015	2014
		Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes		
Dividendes	<i>R - 1</i>	18 571 887	17 652 496
Management fees		0	0
Autres produits d'exploitation		0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>18 571 887</u>	<u>17 652 496</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements	<i>R - 2</i>	79 481	55 249
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	651 256	412 530
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	975 979	800 141
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	889 844	420 969
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>2 596 560</u>	<u>1 688 889</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 975 327	15 963 607
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	365 620	520 572
Produits des placements	<i>R - 7</i>	627 397	699 223
Autres gains ordinaires		5 000	751
Autres pertes ordinaires		34 918	423
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		16 207 186	16 142 586
Impôt sur les bénéfices		36 200	35 305
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		16 170 986	16 107 281
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		16 170 986	16 107 281

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

		2015 Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	2014 Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
	Notes		
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		16 170 986	16 107 281
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements		975 979	800 141
. Variation des créances	F - 1	-649 946	-268 666
Variation des autres actifs courants	F - 2	-2 189 693	-716 073
. Variation des fournisseurs	F - 3	119 451	-22 592
. Variation des autres passifs	F - 4	209 510	71 075
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	1 688 156	2 397 500
. Plus ou moins values sur cession d'actions propres		63 009	-184
. Plus ou moins value de cession des titres de participation		-10 833	-4 135
. Q.P. subvention d'investissements		0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>16 376 619</u>	<u>18 364 347</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 6	-133 472	-932 755
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 7	-3 356 573	-4 193 096
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F - 8	1 516 284	650 005
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>-1 973 761</u>	<u>-4 475 846</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Rachat d'actions propres		-750	0
- Dividendes et autres distributions		-12 060 000	-11 256 000
- Encaissement subvention d'investissement		0	0
- Encaissement provenant des emprunts		350 000	0
- Remboursement d'emprunts		-2 728 011	-2 395 807
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		<u>-14 438 761</u>	<u>-13 651 807</u>
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE			
		-35 903	236 694
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	F - 9	333 988	97 294
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	F - 10	298 085	333 988

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

En 2013, le capital de la société a été porté de 3 000 000 DT à 53 600 000 DT.

La société a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ONE TECH HOLDING ont été arrêtés au 31 Décembre 2015 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2015 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. BASE DE MESURE

1. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Matériel de transport.....	20%
- Agencement et aménagement	10%
- Mobilier et matériel de bureau.....	20%
- Matériel informatique	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. *Placements*

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant brut	Amortissement	VCN au 31/12/2015
Site WEB	14 700	13 373	1 327
Logiciels	30 223	18 857	11 366
Matériel de transport	981 793	295 635	686 158
A.A.I	11 329	1 922	9 407
Mobilier et matériel de bureau	138 275	43 903	94 372
Matériel informatique	91 460	15 627	75 833
Total	1 267 780	389 317	878 463

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ONE TECH HOLDING
 Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
 Immeuble les Arcades Tour A
 Les Berges du Lac - Tunis



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	Au 31/12/2014	Acquisitions	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Dotations	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Site WEB	14 700	0	14 700	8 473	4 900	13 373	1 327
Logiciels	30 223	0	30 223	8 782	10 075	18 857	11 366
S/ TOTAL	44 923	0	44 923	17 255	14 975	32 230	12 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Matériel de transport	931 313	50 480	981 793	99 277	196 358	295 635	686 158
Agencements et aménagements	11 329	0	11 329	792	1 130	1 922	9 407
Mobilier et matériel de bureau	138 275	0	138 275	16 247	27 655	43 902	94 373
Matériel informatique	3 468	87 992	91 460	483	15 145	15 628	75 832
Immobilisations corporelles en cours	5 000	-5 000	0	0		0	0
S/TOTAL	1 089 385	133 472	1 222 857	116 799	240 288	357 087	865 770
TOTAL GENERAL	1 134 308	133 472	1 267 780	134 054	255 263	389 317	878 463

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2015	Nombre des titres	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	329 131	92,45%
Actions "FUBA"	40 823 739	119 994	99,99%
Actions "TTEI"	22 033 279	67 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	55 986	79,98%
Actions "OTBS"	12 147 629	159 917	92,98%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	10 996	54,98%
Actions "STUCOM"	2 901 479	47 280	63,89%
Actions "AUTO CABLES"	2 677 188	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	1 987 873	100 977	74,80%
Actions "ONE TECH MOBILE"	1 610 226	83 995	70,00%
Actions " ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING	40 000	4 000	40,00%
Actions " TELNET HOLDING"	1 486 039	-	-
Actions " SPCS"	2 000 000	-	-
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	20	2,00%
Actions "UADH"	250 003	-	-
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	-	-
Actions "GMAC"	137 500	-	-
Emprunt National	350 000		
Total Immobilisations financières brutes	195 817 153		
Titres souscrits non libérés "SPCS"	-900 000	-	-
Titres souscrits non libérés " MIT "	-25 000	-	-
Provision actions " TELNET HOLDING"	-200 000		
Total Immobilisations financières nettes	194 692 153	-	-

La variation des immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Montant
Souscription des titres " SPCS"	1 200 000
Souscription des titres "OTBS"	1 471 700
Souscription des titres "UADH"	250 003
Acquisition des titres "TELNET"	37 170
Souscription des titres "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	20 000
Libération des titres "TECHNIPLAST"	2 249 400
<i>Sous total</i>	5 228 273
Cession des titres "TELNET"	-624 327
Cession des titres "STUCOM"	-725 370
Cession des titres "CITY CARS"	-105 755
Cession des titres "GMAC"	-50 000
Partie non libérée "SPCS"	-900 000
<i>Sous total</i>	-2 405 452
TOTAL	2 822 821

B-3 Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Frais préliminaires introduction en BVMT	0	520 715
Total Autres actifs non courants	0	520 715

B-4 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
ELEONETECH	165 450	95 148
FUBA	118 454	52 500
HELIOFLEX	103 309	60 731
OTBS	221 996	334 501
OTM	27 423	0
STUCOM	71 658	51 929
TUNISIE CABLES	242 681	118 125
TECHNIPAST	54 632	0
TTEI	85 577	0
Total	1 091 180	712 934

B-5 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Produits à recevoir	2 859 291	749 811
Etat, crédit d'IS	228 432	179 162
Etat, crédit de TVA	174 977	174 977
Débiteurs divers	131 720	131 339
Charges constatées d'avance	63 117	34 955
Personnel, avances et acomptes	2 400	-
Total Autres actifs courants	3 459 937	1 270 244

Les produits à recevoir, au 31 décembre 2015, se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015
Dividendes à recevoir - FUBA	1 799 900
Dividendes à recevoir - STUCOM	554 772
Dividendes à recevoir - TTEI	450 071
Intérêts à recevoir	50 575
Divers	3 973
Total Produits à recevoir	2 859 291

B-6 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Placements courants	9 500 000	12 000 000
Billets de trésorerie	175 000	550 000
Intérêts courus débiteurs	920	20 488
Intérêts précomptés	-	-64 755
Titres SICAV	1 738 461	624 574
Compte courant associé OTBS	27 770	700 000
Total Placements et autres actifs financiers	11 442 151	13 830 307

B-7 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Comptes bancaires «TND »	297 914	333 130
Caisse	171	858
Total Liquidités et équivalents de liquidités	298 085	333 988

B-8 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Capital souscrit - appelé, versé	53 600 000	53 600 000
Réserves légales	1 423 968	605 848
Primes d'émission	119 233 847	131 230 838
Actions propres	-750	0
Résultats reportés	15 544 275	255 114
Résultat de l'exercice	16 170 986	16 107 281
Total Capitaux propres	205 972 326	201 799 081
Résultat par action	0,302 TND	0,301 TND

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 dinars, ainsi que les réserves et primes liées au capital pour 119 776 686 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

DESIGNATION	Date	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres	31/12/2014	53 600 000	131 230 838	605 848	255 114	16 107 281	201 799 081
Affectation résultat bénéficiaire 2014							
Réserves				818 120		-16 107 281	0
Report à nouveau					15 289 161		0
Dividendes			-12 060 000				-12 060 000
Situation des capitaux propres après affectation		53 600 000	119 170 838	1 423 968	15 544 275	0	189 739 081
Actions propres			-750				-750
Plus-value sur cession d'actions propres			63 009				63 009
Résultat de l'exercice 2015						16 170 986	16 170 986
Situation des capitaux propres au	31/12/2015	53 600 000	119 233 097	1 423 968	15 544 275	16 170 986	205 972 326

B-9 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Emprunts bancaires	1 933 279	4 271 250
Emprunts leasing	20 416	30 728
Total Emprunts	1 953 695	4 301 978

Au 31 décembre 2015, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
	3 000 000	2 333 334	666 666	-
Emprunt 6 000 000 DT	2 880 000	2 160 000	720 000	-
	120 000	80 000	40 000	-
	750 000	333 333	166 667	250 000
Emprunt 3 800 000 DT	750 000	333 333	166 667	250 000
	250 000	111 111	55 556	83 333
	2 050 000	768 750	512 500	768 750
Emprunt 1 400 000 DT	1 330 000	738 889	295 555	295 555
Emprunt 350 000 DT	350 000	45 744	18 615	285 641
Emprunt Leasing	41 653	10 926	10 312	20 416
TOTAL	11 521 653	6 915 420	2 652 538	1 953 695

B-10 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	323 616	204 165
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total Fournisseurs et comptes rattachés	327 405	207 954

B-11 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
CNSS	64 233	47 800
Personnel, assurance groupe	1 906	225
Personnel, rémunérations dues	-	4 664
Personnel, autres charges à payer	96 255	73 154
Charges à payer ^(a)	388 100	227 500
Etat, déclaration mensuelle	47 872	18 991
Comptes courants actionnaires	4 824	4 824
Créditeurs divers	0	29 719
Produits constatés d'avances	13197	0
Total Autres passifs courants	616 387	406 877

Les charges à payer, au 31 décembre 2015, se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015
Jetons de présence	222 500
Honoraires	160 880
Divers	4 720
Total Charges à payer	388 100

B-12 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Echéances à moins d'un an sur emprunts	2 652 538	2 633 044
Intérêts courus	64 618	113 840
Total Autres passifs financiers	2 717 156	2 746 884

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Dividendes

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dividendes – TUNISIE CABLES	7 396 127	7 396 195
Dividendes – TTEI	6 449 470	6 999 383
Dividendes – FUBA	1 999 900	1 499 925
Dividendes – TECHNIPLAST	1 439 640	714 808
Dividendes – STUCOM	554 772	399 324
Dividendes – OTM	489 971	279 983
Dividendes – ELEONETECH	219 920	219 920
Dividendes – SICAV	22 087	-
Dividendes – AUTO CÂBLES	-	97 733
Dividendes – CITY CARS	-	45 225
Total Dividendes	18 571 887	17 652 496

R-2 Achats d'approvisionnements

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Frais de bourse	63 315	55 249
Frais sur achat de titres de participation	16 166	-
Total Achats d'approvisionnements	79 481	55 249

R-3 Charge du personnel

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	1 070 760	986 828
Charges sociales	139 451	111 735
Congés payés	23 101	27 564
Cotisation assurance groupe	194	683
Cotisation accident de travail	-	3 372
Transfert de charges du personnel	-582 250	-717 652
Total Charge du personnel	651 256	412 530

Au 31 décembre 2015, le tableau détaillant le transfert de charges du personnel se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
TUNISIE CABLES	133 600	225 474
OTBS	126 200	113 147
FUBA	62 200	87 043
ELEONETECH	72 300	73 436
TECHNIPLAST	59 800	72 872
TTEI	68 600	70 544
HELIOFLEX	34 850	35 176
OTM	11 900	32 623
STUCOM	12 800	7 337
Total Transfert de charges de personnel	582 250	717 652

R-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	520 716	550 647
Dotation aux amortissements des immobilisations	255 263	99 494
Provision pour dépréciation titres de participation	200 000	-
Dotation aux provisions pour risques et charges	-	150 000
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	975 979	800 141

R-5 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Jetons de présence	290 000	120 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	737 549	397 157
Loyer	138 000	100 000
Frais de formation	29 398	5 727
Frais postaux et de télécommunication	8 331	7 321
Missions et Réception	21 753	10 119
Annonces et publicité	39 984	93 632
Services extérieurs	83 142	47 256
Impôts et taxes	76 808	109 071
Services bancaires et assimilés	2 183	4 786
Dons et subventions	82 000	27 445
Déplacements	61 390	80 692
Primes d'assurance	28 935	6 954
Fournitures	1 116	5 636
Entretien & réparation	24 518	9 521
Transfert des autres charges d'exploitation	-735 263	-604 348
Total Autres charges d'exploitation	889 844	420 969

Au 31 décembre 2015, le tableau détaillant le transfert des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
TUNISIE CABLES	338 090	247 026
FUBA	148 396	122 957
TTEI	88 673	86 956
OTBS	28 044	44 353
TECHNIPLAST	44 862	32 128
ELEONETECH	32 068	31 564
OTM	41 772	19 877
STUCOM	6 930	12 663
HELIOFLEX	6 428	6 824
Total Transfert des autres charges d'exploitation	735 263	604 348

R-6 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Charges d'intérêts	361 767	519 717
Perte sur cession de titres	3 853	-
Pertes de changes	-	855
Total Charges financières nettes	365 620	520 572

R-7 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Produits financiers	50 234	133 540
Réévaluation titres SICAV	114	1 030
Revenus de valeurs mobilières	509 843	555 974
Produits nets/cessions des titres	12 140	4 544
plus-value sur titre de participation	55 066	4 135
Total Produits des placements	627 397	699 223

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	712 934	1 091 180	-378 246
Ajustement lié à la conversion de créance OTBS			-271 700
Total			-649 946

F-2 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	1 270 244	3 459 937	-2 189 693

F-3 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	327 405	207 954	119 451

F-4 Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	616 387	406 877	209 510

F-5 Variation des placements courants et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Placements & Autres actifs financiers</i> »	13 830 307	11 442 151	2 388 156
Ajustement lié à la conversion du compte courant OTBS			-700 000
Total			1 688 156

F-6 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Immobilisations incorporelles</i> »	44 923	44 923	-
Rubrique « <i>Immobilisations corporelles</i> »	1 089 385	1 222 857	-133 472
Total	1 134 308	1 267 780	-133 472

F-7 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Décaissement - titres " SPCS "	-300 000
Décaissement - titres "OTBS"	-500 000
Décaissement - titres "UADH"	-250 003
Décaissement - titres "TELNET"	-37 170
Décaissement - titres "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	-20 000
Décaissement - titres "TECHNIPLAST"	-2 249 400
TOTAL	-3 356 573

F-8 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cession des titres "TELNET"	653 616
Cession des titres "STUCOM"	690 536
Cession des titres "CITY CARS"	112 132
Cession des titres "GMAC"	60 000
Total	1 516 284

F-9 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Comptes bancaires «TND »	333 130
Caisse	858
Total	333 988

Désignation	Montant
Comptes bancaires «TND »	297 914
Caisse	171
Total	298 085

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société ONE TECH HOLDING a nanti certaines actions qu'elle détient au capital de ses filiales au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » détaillées comme suit :

- 2 654 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 1 400 000 DT.
- 23 327 actions OTBS et 4 104 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 3 800 000 DT.
- 10 752 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 6 000 000 DT.

VIII. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Mouvements de l'exercice				Solde au 31/12/2015
		Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	
<i>Fournisseurs</i>						
OTBS	-46 136	253 833	0	0	258 340	-41 629
<i>Clients</i>						
ELEONTECH	95 148	0	110 818	40 516	0	165 450
FUBA	52 500	0	118 454	52 500	0	118 454
HELIOFLEX	60 731	0	42 578	0	0	103 309
OTBS	334 501	0	159 194	271 700	0	221 995
OTM	0	0	53 672	26 249	0	27 423
STUCOM	51 929	0	19 730	0	0	71 659
TTEI	0	0	85 577	0	0	85 577
TECHNIPLAST	0	0	54 632	0	0	54 632
TUNISIE CABLES	118 125	0	478 240	353 684	0	242 681
<i>Produits à recevoir</i>						
ELEONETECH	0	0	219 920	219 920	0	0
TTEI	0	0	6 449 470	5 999 399	0	450 071
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	1 439 640	1 439 640	0	0
FUBA	549 925	0	1 999 900	749 925	0	1 799 900
STUCOM	199 662	0	554 772	199 662	0	554 772
OTM	0	0	489 971	489 971	0	0
TUNISIE CABLES	0	0	7 396 127	7 396 203	0	-76
<i>Débiteurs divers</i>						
TUNISIE CABLES	75 996	0	0	0	0	75 996
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583
<i>Comptes courants associés</i>						
OTBS	700 000	0	27 770	700 000	0	27 770

TUNIS, le 6 Avril 2016

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société **ONE TECH HOLDING SA**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Ces états financiers présentent un total bilan de 211 861 969 TND et un résultat bénéficiaire net de 16 170 986 TND. Le conseil d'administration de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société **ONE TECH HOLDING SA** sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF

Mourad FRADI
ECC MAZARS

TUNIS, le 6 Avril 2016

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2015

La direction de votre société nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- La société ONE TECH HOLDING a participé dans l'augmentation du capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 Mai 2015 pour un montant de 1 471 700 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a participé dans l'augmentation de capital de la société ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 Février 2015 pour un montant de 20 000 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a libéré la partie restante dans l'augmentation de capital de la société TECHNIPLAST pour un montant de 2 249 400 dinars.

2. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Elles sont présentées ci-après :

- La société ONE TECH HOLDING a conclu avec chacune des filiales TUNISIE CABLES, FUBA PRINTED CIRCUIT, TECHNIPLAST INDUSTRIE, TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, ELEONETECH, STUCOM et ONE TECH MOBILE des conventions de répartition des charges communes.

Dans ce cadre, la société ONE TECH HOLDING a facturé auxdites sociétés la somme de 1 317 513 dinars au titre de l'exercice 2015 détaillées au niveau des notes aux états financiers R3 et R5.

- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING portant sur le loyer du deuxième étage du siège social de cette dernière, pour un montant annuel de 120 000 dinars HT payable annuellement et d'avance. La charge locative de l'exercice 2015 s'élève à 120 000 dinars HT.
- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING portant sur la prestation par la première des services de téléphonie, de messagerie électronique et internet, de ménage, d'entretien des locaux, coursier, informatiques et de gardiennage, et ce à compter du 1^{er} mars 2014. Le montant facturé au titre de l'exercice 2015 s'élève à 26 164 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a signé une convention avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS par laquelle elle avancera des fonds en compte courant associé rémunérés au taux de 8% l'an. Les intérêts facturés par la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2015, s'élèvent 27 770 dinars.
- La société ONE TECH ENGINEERING AND CONSULTING a conclu une convention avec la société ONE TECH HOLDING en date du 1^{er} octobre 2013, dont l'objet est de fournir des prestations dans les domaines des achats et de la logistique et de l'audit et l'expertise énergétique, moyennant une rémunération mensuelle de 4 000 dinars hors taxes.

Dans ce cadre, la société ONE TECH ENGINEERING AND CONSULTING a facturé à la société ONE TECH HOLDING la somme de 48 000 dinars HT au titre de l'exercice 2015.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 224 953 dinars courant l'exercice 2015. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 557 467 dinars courant l'exercice 2015. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Au cours de l'exercice 2015, la société ONE TECH HOLDING a servi à un de ses administrateurs une rémunération brute de 237 356 dinars au titre des missions assurées pour le compte du groupe ONE TECH HOLDING en tant que conseiller financier et stratégique. Les charges sociales y relatives totalisent 40 517 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Un administrateur de la société ONE TECH HOLDING est rémunéré par la filiale FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE au titre de ses fonctions de directeur général au sein de cette filiale. La rémunération annuelle servie en 2015 totalise un montant brut de 201 705 dinars. Les charges sociales y relatives totalisent 10 487 dinars. Il bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Au cours de l'exercice 2015, la société ONE TECH HOLDING SA a servi à un de ses administrateurs une rémunération brute de 12 000 dinars au titre des missions assurées pour le compte du groupe ONE TECH HOLDING SA au sein du comité scientifique et technologique.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF

Mourad FRADI
ECC MAZARS